

GIE ELEVAGE DES PAYS DE LA LOIRE
Filière Apicole
9, rue André Brouard
B.P. 70510
49105 ANGERS Cedex 02



FORMATION

**Techniques
d'élevage apicole**

Venant de l'ouest d'Angers, A11 – sortie 18 - à partir de la voie sur berge Nantes-Paris(longeant la Maine) → Prendre sortie MIN au rond-point « Centre Commercial Carrefour »

Venant de l'est d'Angers, par autoroute A 11 : → Prendre sortie 15 puis aussitôt sortie St Serge

Venant du sud d'Angers, suivre la route de Paris jusqu'à ce que l'autoroute soit indiquée sur la droite, continuez tout droit et prendre la sortie juste après, Direction Nantes → Prendre sortie 15

Venant du nord d'Angers, A11 puis après tunnel : →prendre sortie 16 CHU

**jeudi 9 février 2012
de 9 h 30 à 17 h 30**

Salle Val de Loire - rez-de-chaussée du bâtiment ATRIUM au MIN

12 avenue Jean Joxé à ANGERS

PROGRAMME

Intervention de Jim BATSIIS - apiculteur grec

Traduction par Loïc FLATRES-GRALL - ITSAP



9 H 30 : Accueil des participants



Présentation de l'élevage apicole grec - historique - évolution



Méthodes de production des différents produits de la ruche



Conditions optimum pour réussir une diversification en production de gelée royale



Elevage de reines - reproduction naturelle - insémination artificielle - Greffage - préparation des nucléis



Méthodes de sélection des caractères définis par l'apiculteur



A l'issue de cette présentation, Loïc FLATRES-GRALL présentera, entre 17 H 30 et 18 h 30, les travaux génétiques de l'ITSAP et notamment ceux concernant l'application de la sélection à l'échelle de l'exploitation

BULLETIN D'INSCRIPTION A LA FORMATION APICOLE « TECHNIQUES D'ELEVAGE » DU 9 FEVRIER 2012

Mme ou M. _____ Société (éventuellement) _____

Profession : _____ Adresse précise _____

né(e) le _____ niveau d'études. _____ n° portable _____

■ S'inscrit à la formation apicole du 9 février 2012 de 9 H 30 à 17 H 30 oui non

■ Joint un chèque de 35 € incluant les frais de repas, à l'ordre de la **Chambre Régionale d'Agriculture**

COUPON REPONSE A RETOURNER AU G.I.E. ELEVAGE AVANT LE 25 JANVIER 2012 (adresse au verso)